

L'ordre public est-il liberticide?

Par **bobydufleure**, le 12/02/2019 à 16:23

Bonjour,

J'ai un exposé de droit administratif, et j'aimerais avoir votre avis sur mon plan parce que c'est pas vraiment ma matière privilégiée... hihi

Le sujet c'est: L'ordre public est-il liberticide?

Intro: j'ai joué sur le paradoxe entre les deux termes qu'ils sont plus ou moins opposés et plus ou moins interdépendant.

Plan:

I-L'ordre public: une condition cinéquanone aux libertés publiques.

En gros j'explique en quoi l'ordre public est nécessaire et je donne des fondements juridiques. J'explique aussi un peu en quoi l'ordre public morale est aussi une nécessité (pour ça j'suis pas trop sur).

II- Le contrôle juridique par la conciliation entre ordre public et libertés publiques

Donc la j'expose les moyens de contrôles du juge face aux prérogatives "liberticides" de la police administratives. Donc contrôle de proportionnalité, arrêt Benjamin,...

III-L'urgence et la particularité: catalyseur de la place de l'ordre public au détriment des libertés fondamentales

Donc en gros les situations exceptionnelles (Etat d'urgence, de siège,...) dans lesquelles les circonstances font que y a plus trop de libertés publiques et que ça peut être dangereux si c'est utilisé à des fins politiques

Voilà, n'hésitez pas à être franc. Merci à ce qui donnent leur avis

PS: la structure est libre donc le plan 3 parties, pas de sous parties est volontaire.

Par **Isidore Beautrelet**, le 13/02/2019 à 07:57

Bonjour

Déjà au niveau de la forme ça ne va pas. En droit, on préfère les plans en deux parties avec deux sous-parties.

Par **bobydufleure**, le **13/02/2019** à **08:06**

Merci pour la reponse. Je sais bien mais il ne s'agit pas d'une dissertation. En effet dans ce genre d'exposé le plan est libre.

J'attend plus des commentaires sur le fond